

Abou Kamel (Omar Aziz)

SOUS LE FEU DES SNIPERS,
LA RÉVOLUTION
DE LA VIE QUOTIDIENNE

Programme
des « comités locaux
de coordination » de Syrie

Éditions Antisociales
Paris, novembre 2013

Le texte original en arabe a été publié sur Internet le 17 février 2013 par Mohamed Sami El-Kayal, sous le titre « Les documents fondateurs du principe des comités locaux, rédigés par le martyr Omar Aziz », à l'adresse :
https://www.facebook.com/note.php?note_id=143690742461532

Titres originaux des deux versions du document :

- *Warakat nikach hawla al majaliss al mahaliyya fi Souriya* (« Une base de discussion sur les comités locaux de Syrie »)
- *Tachkil al majaliss al mahaliyya fi Souriya – Ik'tirahat âmaliya li istimrariyyat al thawra* (« La création de comités locaux en Syrie : Suggestions pratiques en vue de la poursuite de la révolution »)

On trouve une traduction en anglais, peu satisfaisante, de la seule première version du document, à l'adresse :

<http://muqawameh.wordpress.com/2013/09/14/translated-quota-discussion-paper-on-local-councils-in-syriaquot-by-the-martyr-and-comrade-omar-aziz/>
(aussi en grec : http://rioters.espivblogs.net/2013/02/28/omar_aziz/)

De larges extraits de la deuxième version ont été condensés en anglais par Leila Shrooms dans son article « The life and work of anarchist Omar Aziz, and his impact on self-organization in the Syrian revolution », publié le 23 août 2013 sur le blog Tahrir-ICN (trad. fr. sur le blog du Jura Libertaire)

En couverture :

- Damas bombardée, été 2013
- Une fresque dans Kafranbel libérée (gouvernorat d'Idlib), en 2013

NOTICE

« Et que nous soyons ou non parmi les hommes
quand le but est atteint, notre programme vivra :
il dominera le monde de l'humanité délivrée.
Malgré tout ! »

Karl Liebknecht, dans l'article qu'il publia
au matin de son assassinat (« *Trotz alledem!* »
[« Malgré tout ! »], dans la *Rote Fahne* du 15 janvier 1919)



Le camarade Abou Kamel, Omar Aziz pour l'état civil, né en 1949 dans une famille de la bourgeoisie éclairée de Damas, était de ceux qui ne se renient pas : devenu révolutionnaire radical dans sa jeunesse, comme tant d'autres de la même « génération 68 », marqué par les thèses « conseillistes » qu'il put découvrir au plus tard au sein du microcosme turbulent de l'Université française (il fit des études d'économie à Grenoble), il n'aurait pas échappé bien longtemps à la Gestapo des Assad s'il n'avait choisi le long chemin de l'exil, en Arabie Saoudite où il travailla dans le secteur des technologies de l'information, puis aux États-Unis, pour la famille qu'il a fondée. C'est là qu'il apprit, début 2011, la nouvelle qu'il n'avait jamais cessé d'espérer : le soulèvement révolutionnaire des masses du « monde arabe », et de Syrie en particulier. L'idée de rester simplement spectateur des événements lui étant intolérable, il se hâta de rejoindre Damas, où l'histoire lui avait fixé rendez-vous.

Tout le contraire d'un idéologue de la lutte armée, il y fut d'abord un homme de terrain, défenseur acharné des droits humains fondamentaux, sillonnant inlassablement les quartiers du grand Damas et la campagne aux environs pour recueillir et diffuser l'information sur les crimes du régime (il ne s'agissait pas encore d'extermination par le gaz de tout un quartier de la banlieue de la capitale, mais l'intention y était), soutenir partout l'auto-organisation et la coordination d'équipes de soins aux blessés, de recherche des disparus, de soutien aux prisonniers, d'aide au logement des déplacés, de distribution de nourriture aux affamés, etc., et constater, jour après jour, que la solidarité, la fraternité, la générosité, la soif de liberté ne sont pas les simples illusions d'une minorité. Abou Kamel n'aurait sûrement pas admis qu'on dise de lui qu'il fit en quoi que ce soit plus ou mieux que les autres ; mais l'originalité de son parcours et de ses choix l'avait en quelque sorte prédestiné à devenir aussi l'un des animateurs clés de l'admirable résistance de la société syrienne contre toutes les formes de contre-révolution (pour comparaison, il y a trois quarts de siècle, à l'autre bout de la Méditerranée, il n'avait pas fallu deux ans aux fascismes brun et rouge pour anéantir jusqu'au juste souvenir de la révolution espagnole, qui pourtant avait si bien su parler de ses buts grandioses et exaltants) : d'abord en contribuant sur le terrain, à Damas même, dans le quartier de Barzeh, à former l'un des tout premiers « comités locaux de coordination » qui ont offert à la population civile, désarmée, l'exemple d'un moyen indiscutablement efficace pour *s'organiser contre l'État*, au-delà des manifestations pacifiques systématiquement réprimées par le meurtre et la torture – un moyen qui, comme toujours, est appelé à devenir une fin ; ensuite en prenant la plume pour proposer, en quelques notes rapides synthétisant ce qui se faisait et ce qui se disait autour de lui, une première ébauche de formule à déduire de cette nouvelle expérience révolutionnaire, qui permette non seulement de la reproduire en toutes circonstances plus ou moins similaires, mais aussi de la modifier en fonction de quelques variables de base, pour une exploration méthodique de son champ d'application – bref, une formule théorico-pratique de transformation consciente de la vie sociale qui fasse l'économie de toute machinerie organisationnelle préétablie, Parti, Église ou Syndicat. C'est le rare et important document dont nous publions ici la première traduction complète en langue européenne, deux ans après sa rédaction dans le chaudron de Damas, où se joue l'avenir de l'Orient, et du monde par conséquent.

Nous ignorons tout de la diffusion en Syrie même de ces notes d'Abou Kamel, qui n'ont été publiées sur Internet, semble-t-il, qu'après sa mort ; il ne s'agit d'ailleurs pas d'un document unique, mais de ses deux versions successives, datables en interne par la mention, dans leur « préambule »

respectif, du « huitième mois de la révolution », puis de son « premier anniversaire », c'est-à-dire d'octobre 2011 et de février 2012 (l'auteur ayant probablement choisi de se référer aux premières manifestations de février 2011, plutôt qu'au soulèvement de Deraa en mars). Au regard du macabre décompte des victimes du massacre qui est presque la seule « information objective » sur la Syrie transmise au grand public, la première version a été écrite quand on ne comptait encore « que » trois mille morts environ, la seconde quand le bilan s'est soudain alourdi du fait des pilonnages à l'arme lourde des premières zones « libérées », comme le quartier martyr de Bab Amro à Homs ; on y trouve donc, entre autres ajouts, un appel à coopérer avec les déserteurs de l'Armée syrienne libre, qui s'étaient ralliés entre-temps au Conseil national ayant lui-même « fait sien le principe des comités locaux » (cf. p. 22), et aussi un dramatique appel à multiplier les hôpitaux de fortune. Ce n'est que cinq mois plus tard, à la mi-juillet 2012, que le régime faisait bombarder pour la première fois un quartier insurgé de l'agglomération de Damas. Le projet d'Abou Kamel ne peut évidemment être compris en faisant abstraction de ce terrible contexte, sur lequel nous avons pris la liberté d'insister dans le titre de la présente brochure. Désireux aussi de présenter, autant que possible, un document unifié, nous avons rassemblé les deux préambules en tête du texte tel qu'il se lit dans sa seconde version revue et complétée en février 2012, en y signalant cependant les ajouts (entre crochets) et autres modifications (en notes, p. 23-24) qui permettront au lecteur intéressé de reconstituer aisément l'état de la première version. Nous espérons avoir ainsi trouvé un honnête compromis entre d'une part l'unité et la cohérence, et d'autre part la dimension évolutive de ce programme d'action des « comités locaux de coordination » qui, encore aujourd'hui, font vivre en Syrie l'espoir de la liberté – ainsi à Raqqa, où la lutte continue après la chute du régime dans le gouvernorat, contre la nouvelle dictature à fausse barbe des mercenaires directs des réseaux mafieux qui tentent d'y sauvegarder leurs intérêts, sous couvert de rigorisme « islamiste ».

Car la révolution des « comités locaux de coordination », telle qu'elle s'est esquissée en Syrie, n'implique dans ses buts aucune terreur, elle hait et abhorre le meurtre. Elle ne recherche pas la vengeance, mais la justice. Elle n'œuvre pas au chaos, mais à l'harmonie. Elle n'est pas la tentative désespérée d'une minorité cherchant à couler toute réalité dans le moule de son idéal. Elle est le résultat de l'action de centaines de milliers, de millions d'individus résolus à prendre eux-mêmes en mains leur propre destin, pour aller jusqu'au bout de leur rêve de liberté et de dignité. Et c'est précisément cette expérience d'importance universelle qui doit à tout prix être ensevelie sous les ruines et les trucages par la Sainte-Alliance de ses ennemis coalisés, Bachar et Poutine, les mollahs iraniens et le congrès

américain, les pseudo-« résistants » du Hezbollah et la police du très chrétien Venezuela, l'ONU et Al-Qaïda, le parti communiste chinois et le savoir-faire français... Les profiteurs du système mafieux globalisé transformeront plutôt la Syrie en fosse commune qu'ils ne renonceront de bon gré à la place qui leur est réservée à la table de ceux qui se partagent le monde et « négocient » l'avenir. Qu'ils dégagent tous !

Nul ne peut ignorer en tout cas que par leur faute, rien n'est devenu plus dangereux que de tenter de vivre libre à Damas. Le 20 novembre 2012, à quatre heures du matin, Abou Kamel était enlevé à son domicile par la police politique, et séquestré dans des conditions qui défient l'imagination (il partageait une cellule de quatre mètres sur quatre avec... quatre-vingt-cinq autres personnes !). Moins de trois mois plus tard, le 17 février 2013, c'est le réseau d'information sur les disparus qu'il avait lui-même contribué à fonder qui annonça la nouvelle de sa mort, survenue peu après son transfert de ce centre de torture du renseignement militaire à la prison centrale de la capitale. Là-bas, les matons ne rendent pas les corps des prisonniers qui n'existent pas.

Ce qui suit peut donc paraître dérisoire : le brouillon hâtif d'un fantôme, le faible écho d'un cri lancé depuis l'outre-tombe. Mais il ne s'agit pas cette fois du glorieux passé révolu, ni de l'avenir radieux ; il s'agit de la réalité présente, qu'il n'appartient pas aux doctes de juger, puisque c'est elle qui, finalement, imposera sa sentence. Ils ne peuvent pas tuer ceux qui sont déjà morts.

Éditions Antisociales
Octobre 2013

SOURCES

- « Omar Aziz: Rest in Power », par Budour Hassan, publié le 20 février 2013 sur son blog Random Shelling (texte de référence) ;
- « Mort en détention de Omar Aziz, père des comités locaux de la révolution syrienne », par Christophe Ayad, publié le 26 février 2013 sur le site du *Monde* (à prendre avec les pincettes requises pour ce genre de presse).

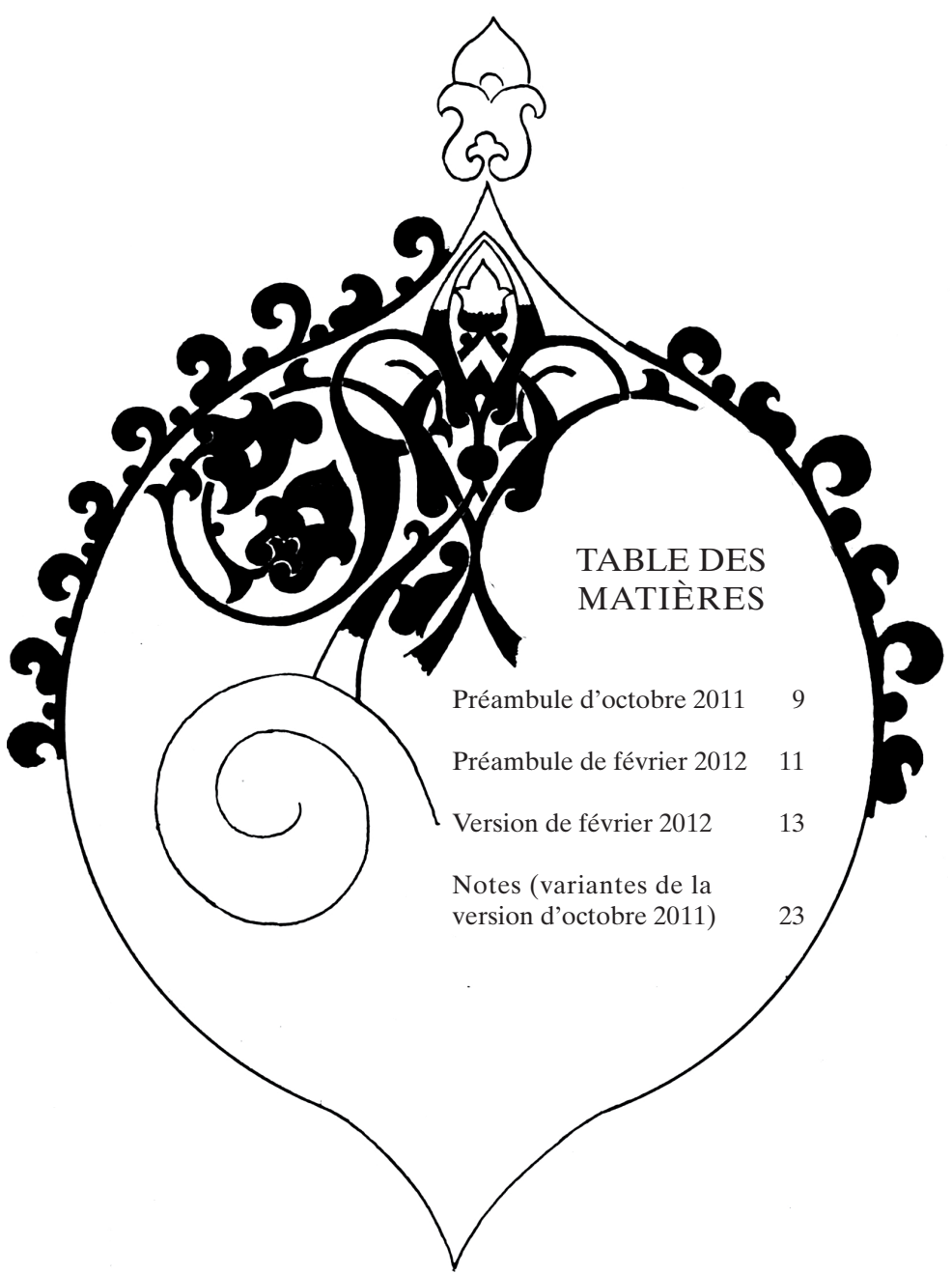


TABLE DES MATIÈRES

Préambule d'octobre 2011	9
Préambule de février 2012	11
Version de février 2012	13
Notes (variantes de la version d'octobre 2011)	23

UNE BASE DE DISCUSSION SUR LES COMITÉS LOCAUX DE SYRIE

Préambule :

Temps du pouvoir et temps de la révolution

La révolution est en soi un événement exceptionnel qui infléchit l'histoire sociale, comme la vie de tout être humain connaît aussi des inflexions décisives. Elle est rupture simultanée du temps et de l'espace, pendant laquelle les êtres humains vivent dans une double temporalité : dans le temps du pouvoir et dans le temps de la révolution. La révolution ne vaincra qu'une fois achevée l'indépendance de son propre temps, de sorte que la société entre dans un âge nouveau.

La révolution en Syrie en est à son huitième mois et va devoir lutter encore bien des jours avant d'abattre le régime et d'ouvrir de nouveaux espaces où la vie pourra s'épanouir. Au cours de cette première phase, les manifestations en continu ont réussi à briser le contrôle absolu que le pouvoir exerçait sur l'espace. Ce contrôle n'est maintenant plus que relatif, devenu variable en fonction de l'endroit, du jour, voire de l'heure. Les manifestations en continu ont aussi abouti à la formation d'un Conseil national composé d'un large éventail d'individus issus tant du mouvement de la rue que des organisations et partis politiques, et dont on escompte qu'il soit reconnu comme une autorité représentative légitime alternative au pouvoir, au niveau des pays arabes et de la communauté internationale, pour y mener tous efforts nécessaires à la protection du peuple syrien contre les meurtres et les exactions perpétrés par le régime.

Le mouvement révolutionnaire est cependant resté séparé des activités courantes et n'est pas allé jusqu'à s'intégrer à la vie quotidienne, qui continue semblable au passé, comme par une « division quotidienne du travail » entre les tâches nécessaires à la survie et les tâches de la révolution. Ainsi l'auto-organisation de la société vit en Syrie au double rythme de deux temporalités qui se chevauchent : le temps du pouvoir qui perpétue les nécessités de la survie et le temps de la révolution consacré à l'activité militante qui vise à la chute du régime. Le danger ne réside pas dans ce phénomène de chevauchement de deux temporalités, qui relève de la nature des révolutions, mais dans le fait que les deux lignes temporelles, celle de la survie et celle de la révolution, ne soient

pas liées. Ce que le mouvement doit en effet craindre de l'avenir est soit que la population se lasse de poursuivre la révolution, par suite de son impact sur le budget des ménages et la vie familiale, soit que le recours intensif aux armes fasse peu à peu de la révolution l'otage du fusil.

Par conséquent, plus l'auto-organisation de la société s'étendra comme puissance indépendante, grâce aux efforts consentis par la population pour vivre au rythme de la révolution et non plus au rythme du pouvoir, mieux la révolution aura préparé l'atmosphère de sa victoire. On ne peut manquer de rappeler combien les derniers mois ont été fertiles en toutes sortes d'initiatives, particulièrement denses dans les secteurs de l'aide médicale d'urgence et du soutien aux prisonniers ; et il faut maintenant renforcer ces initiatives de telle sorte qu'elles englobent de plus vastes secteurs de la vie. L'association de la vie et de la révolution est la condition nécessaire à la poursuite de la révolution jusqu'à sa victoire, ce qui implique que la société s'organise de manière souple, sur la base de l'activation d'un processus qui coordonne révolution et vie quotidienne de la population, au moyen de ce qu'on va nommer ici « le comité local ».

[Octobre 2011]

LA CRÉATION DE COMITÉS LOCAUX EN SYRIE : SUGGESTIONS PRATIQUES EN VUE DE LA POURSUITE DE LA RÉVOLUTION

Préambule :
Autoprotection de la société
et poursuite de la révolution



a révolution en Syrie est entrée dans sa deuxième année et va devoir lutter encore bien des jours avant d'abattre le régime et d'ouvrir de nouveaux espaces où la vie pourra s'épanouir. Au cours de cette première phase, les manifestations en continu ont réussi à briser le contrôle absolu que le pouvoir exerçait sur l'espace. Ce contrôle n'est maintenant plus que relatif, devenu variable en fonction de l'endroit, du jour, voire de l'heure.

Dans cette première phase, les Syriens ont infléchi aussi bien le devenir de leur société que leur propre devenir individuel. Ils ont ainsi fait montre d'un courage sans précédent et d'une aptitude à coopérer dans les conditions les plus difficiles, et ont suffisamment prouvé, par tant de sacrifices consentis, leur volonté de libération et leur détermination à modifier les contours de leur propre vie.

L'esprit de résistance de la population syrienne contre les exactions et les meurtres perpétrés par le régime, contre son œuvre de destruction méthodique de la société, a réalisé des miracles d'inventivité et de créativité, étant apparu comme un acte d'amour mythologique devant permettre à la vie de continuer. Participer aux opérations de secours, à la transformation de bâtiments en hôpitaux temporaires, à la préparation des paniers-repas, à la divulgation de l'information, sont autant d'affronts faits au despotisme du pouvoir, et autant d'expressions de la richesse des relations humaines fondées sur la coopération et l'entraide.

Les premiers comités de coordination ont été formés dès le début de la révolution par des activistes syriens dans le but d'organiser la couverture médiatique des événements, d'assurer la transmission de l'information, et de documenter tant les réalisations révolutionnaires que les exactions du régime. Ces comités ont ensuite élargi leur champ d'activité aux services de secours et de

soins. Il devint alors visible que ces groupes sociaux auto-organisés étaient, dans leur ensemble, la seule base d'appui de la révolution pour une stratégie de résistance à long terme. En participant à ces activités, chacun entraînait dans un tissu de relations nouvelles qui firent perdre au régime le contrôle qu'il exerçait sur le temps comme sur l'espace, et prenait sa part de l'immense effort devant permettre à la population de gérer elle-même ses propres affaires, et de se confirmer dans l'idée que cette autonomie est bien le titre de sa libération.

Les derniers mois ont été un terreau fertile pour toutes sortes d'initiatives. Leur diversité n'a fait que s'enrichir, en un arc-en-ciel de nuances d'expression, des différences socioculturelles régionales. Au début, le mouvement révolutionnaire est resté séparé des activités courantes et n'allait pas jusqu'à s'intégrer à la vie quotidienne, comme par une « division quotidienne du travail » entre les tâches nécessaires à la survie et les tâches de la révolution. Mais le mouvement de solidarité a commencé à prendre de l'ampleur quand la population s'est spontanément mise à partager logement et nourriture, et à fournir toute sorte d'aide et d'assistance. Ces initiatives ont ensuite élargi leur champ d'activité dans les zones où l'agitation révolutionnaire était plus intense, et il devint visible qu'un lien s'était établi entre s'occuper de vivre et s'occuper de la révolution.

On comprit alors que plus l'auto-organisation de la société s'étendrait comme puissance indépendante, plus profonde serait la base sociale de la révolution pour se protéger, et protéger la société contre le talon de fer du pouvoir, contre l'effondrement moral, contre la solution des armes qui fait peu à peu de la révolution et de la société les otages du fusil. L'association de la vie et de la révolution est la condition nécessaire à la poursuite de la révolution jusqu'à la liquidation du régime, ce qui implique que la société s'organise de manière souple, sur la base de l'activation d'un processus qui coordonne révolution et vie quotidienne de la population. Les initiatives dont on a parlé ont été désignées par diverses formules tentant d'exprimer cette manière qu'a eu la société de s'auto-organiser, qu'on va nommer ici « le comité local ».

[Février 2012]



e préambule et les notes qui suivent constituent [un appel à former]^{(a)*} des comités locaux composés d'individus d'une grande diversité culturelle et sociale. Ces comités poursuivent les objectifs suivants :

- ⊙ Contribuer à ce que la population puisse mener sa vie sans dépendre des institutions et des services de l'État (quand bien même cette autonomie ne serait que relative) ;
- ⊙ Configurer un espace d'expression collective qui renforce la coopération entre individus et prenne en charge les contraintes du quotidien en proportion de l'implication politique réciproque ;
- ⊙ Activer le processus de révolution sociale à l'échelon régional et unifier les structures de soutien.

Par ailleurs, le comité local met en tête de ses préoccupations les problèmes suivants :

* À partir d'ici, les passages entre crochets correspondent aux ajouts faits par l'auteur en février 2012 sur son texte d'octobre 2011 (le reste est donc commun aux deux versions) ; les notes (a) à (g), pages 23-24, précisent quelles ont été les suppressions ou autres modifications. (Voir la notice, p. 5.) (*Note des Éditions Antisociales.*)



[1. La solidarité humaine et civile :]^(b) comment resserrer les liens sociaux



[a. Objectifs

- ⊙ Alléger le double fardeau matériel et moral des familles « sans toit » du fait de la barbarie du pouvoir ;
- ⊙ Soutenir moralement et matériellement les familles tombées dans le malheur par suite d'un mort, d'un blessé, d'un prisonnier, d'un disparu, ou celles qui sont autrement en détresse morale ou matérielle ;
- ⊙ Améliorer les conditions de vie des familles ;
- ⊙ Offrir « les meilleures conditions possibles » pour l'organisation des secours médicaux ;
- ⊙ Assurer la continuité d'un service d'instruction publique.

b. Rôle du comité local

Le comité local œuvre au minimum à :

- ⊙ Fournir aide et assistance aux déplacés, qu'ils soient arrivants ou sur le départ, [le rôle du comité local étant ici de transférer la charge de la misère causée par le pouvoir à un ensemble d'actions dont l'initiative revient exclusivement à la collectivité locale :]
 - la recherche de logements sûrs et la fourniture d'aide alimentaire pour les individus et familles arrivant dans la zone d'activité du comité, en liaison avec son homologue de la zone de départ ;
 - l'organisation et le transfert aux organismes concernés dans le camp révolutionnaire, des données collectées sur les prisonniers, la prise de contact avec les autorités judiciaires, le soutien aux proches en matière de suivi des conditions de détention ;
 - l'étude des besoins des familles sinistrées et des moyens de les financer par les caisses de solidarité et les « fonds régionaux de la révolution ».
- ⊙ [Apporter un soutien moral, matériel et logistique aux familles mises dans l'incapacité d'assurer leur subsistance et de faire face à leurs autres frais : la guerre menée par le pouvoir contre

la population a fait que] tout temps libre s'est réduit à la recherche d'un abri plus sûr pour soi et sa famille, et aux déplacements que cela implique. Au fil des jours, le labeur quotidien s'est quant à lui transformé en tentatives acharnées pour connaître le sort des proches perdus ou pour réunir les indices permettant de déduire le lieu de leur détention, avec le seul appui des proches ou des connaissances présents dans la région où l'on s'est réfugié. [Il faut donc :

- coopérer activement avec les services juridiques de la révolution en vue de documenter les crimes perpétrés par l'armée, les forces de police et les milices du Parti : assassinats, viols, séquestrations, actes de vandalisme et de pillage ;
 - accueillir les familles déplacées, et en particulier les femmes et les enfants, dans un environnement qui leur garantisse un minimum de sérénité et de sécurité, et travailler avec les services compétents pour assurer les soins des cas psychologiques et sanitaires nécessitant le plus d'attention et de suivi.
- ⊙ Administrer l'état civil : du fait de la férocité de la répression, c'est au comité local qu'il incombe de constater les faits civils concernant ceux qui luttent contre le régime, particulièrement ceux qui sont entrés en clandestinité. Là où la révolution a établi des zones d'autonomie, on pourrait même enregistrer tous actes de naissance, de décès, de mariage, de divorce, etc.
- ⊙ Se coordonner avec les associations humanitaires pour assurer l'aide alimentaire, médicale et financière, et notamment :
- identifier les besoins en nourriture, en médicaments, et autres biens de première nécessité ;
 - s'occuper directement de la réception et de la distribution de l'aide ;
 - établir et communiquer des données statistiques.
- ⊙ Se coordonner avec les équipes médicales pour :
- identifier les bâtiments remplissant les meilleures conditions pour être transformés en hôpitaux temporaires et assurer leur sécurité en accord avec leurs propriétaires ;
 - aménager ces hôpitaux temporaires ;
 - les mettre en liaison avec les associations humanitaires en vue de déterminer les besoins en matériel médical et de rééducation, et s'occuper de sa réception et de son entreposage ;
 - améliorer le service des ambulances, particulièrement quand la demande provient de l'extérieur de la zone.

- ⊙ Soutenir et coordonner les activités d’instruction :
 - déterminer les besoins en matière de formation, à tous les niveaux d’instruction ;
 - se mettre en liaison avec les établissements d’enseignement des environs et avec quiconque se propose pour enseigner ;
 - prendre en charge la gestion et l’organisation des activités d’instruction.
- ⊙ Soutenir et coordonner les activités de communication.

Note :] Pour mener ces tâches à bien, il faut certes des compétences en matière de collecte et de gestion des informations ainsi qu’un certain savoir-faire administratif, mais il n’y a là rien d’insurmontable dans le contexte actuel. La révolution qui a produit toute une génération d’experts dans le domaine de l’organisation de manifestations, de grèves et de sit-in, peut aussi former ses propres experts dans les domaines où la population intervient déjà spontanément. [Il faut insister sur le fait que] cette prise de responsabilités n’implique pas de se substituer aux proches et connaissances (sauf éventuellement dans un premier temps), et ne saurait en aucun cas légitimer le recours à la contrainte. La population qui a commencé de s’habituer à se passer des services de l’État, et qui a trouvé dans les relations de parenté le moyen de les relayer momentanément, a besoin de temps et de pratique pour entrer dans un réseau étendu de rapports sociaux qui soit plus élaboré et plus efficace.



[2.] La question des rapports entre individus : comment définir de nouveaux intérêts communs



[a. Objectifs

- ⊙ Renforcer la capacité des individus issus de la base à prendre des initiatives et à agir ;]
- ⊙ Dédier un espace à la discussion, où l'on puisse venir débattre de sa situation et des moyens de remédier aux problèmes du quotidien ;
- ⊙ Établir des liens horizontaux entre comités locaux d'une même région, et les étendre au-delà en vue d'intégrer les apports mutuels des différentes régions.

[b. Rôle du comité local]

Les individus ont été profondément transformés par la révolution, qui leur a ouvert des perspectives pour leur propre vie, après qu'ils se sont persuadés que leur libération passerait par l'affrontement, et qu'en persévérant dans cette voie ils rendaient possible un autre lendemain ; après qu'ils se sont découvert d'autres façons de se définir, et des **capacités d'innovation et d'invention qu'étouffait l'individualisme mortel auquel ils étaient enchaînés par un demi-siècle de tyrannie** ; enfin après avoir découvert aussi qu'en coopérant ils poussaient des portes nouvelles ouvrant sur un engagement social plein de richesse et de couleurs.^(c)

[Le défi auquel sont confrontés les comités locaux consiste à rendre ce climat familial en créant un espace ouvert de libre dialogue qui offre à la population les conditions indispensables à la poursuite de relations de bonne entente, et en même temps à la poursuite de la révolution en tant que projet civilisateur collectif. Ceci considéré, le comité local œuvre à la réalisation de ce qui suit :

- ⊙ L'établissement d'une « agora » où chacun puisse venir exposer les difficultés qu'il rencontre dans sa vie, débattre des nécessités du quotidien et rechercher des solutions adéquates, et où s'instaure l'équilibre délicat qui assure simultanément la poursuite de la révolution et la protection de la société, par la discussion des points suivants :
 - affaires locales ;
 - questions relatives aux infrastructures ;

- harmonie sociale ;
 - levées de fonds au niveau local ;
 - toutes questions concernant le travail, les attentes de chacun, et la recherche de solutions qui conviennent à tous (dans la mesure du possible) ;]
 - étude des questions irrésolubles au seul niveau local, celle du financement par exemple, ou celle du soutien en provenance de régions éloignées.
- ⊙ La défense du territoire menacé d'expropriation, [car]^(d) l'expropriation des meilleurs terrains du pays par l'État, à la ville comme à la campagne, et les mouvements de population qui en sont la conséquence, sont l'un des piliers de la politique de domination et d'exclusion sociales adoptée par le pouvoir. L'objectif visé est de créer des zones résidentielles « sécurisées » pour les cadres du régime et les officiers de l'armée, ou de mettre en chantier de lucratifs projets destinés à accueillir les riches et leurs centres commerciaux. L'un des aspects du mouvement révolutionnaire en zones rurales et périurbaines est le rejet de cette politique d'expropriation et de marginalisation qui a privé la population de ses ressources vivrières.^(e)
- [Le comité local doit ici œuvrer à :
- Dresser l'inventaire des biens menacés d'expropriation ;
 - En cas d'expropriation à but sécuritaire : faire en sorte que l'ensemble de la population locale se mobilise en défense des droits de propriété et en défense de la terre ;
 - En cas d'expropriation ayant pour but la construction de logements ou d'autres bâtiments d'utilité publique : favoriser autant que possible de bonnes relations de voisinage et la recherche d'un arrangement satisfaisant pour toutes les parties.
- Note : Il va de soi qu'on ne peut envisager ces actions que si la zone est sûre ou quasi « libérée » de la présence du pouvoir. Mais on peut toujours se fixer d'autres objectifs mieux adaptés aux spécificités de la situation locale.



3. Relations avec l'Armée syrienne libre : le lien indissoluble entre protection de la société et poursuite de la révolution



a. Objectifs

- ⊙ Accélérer et étendre le processus de défense de la société et de protection des manifestations ;
- ⊙ Assurer la sécurité des lignes de communication entre zones géographiques, protéger les personnes en déplacement et les convois de ravitaillement.

b. Rôle du comité local

Le comité local œuvre au minimum à :

- ⊙ Fournir un gîte sûr et le couvert aux hommes de l'Armée syrienne libre ;
- ⊙ S'accorder et se coordonner avec l'Armée syrienne libre pour la mise au point d'une stratégie de défense régionale ;
- ⊙ Collaborer avec l'Armée syrienne libre en vue du transfert à la société civile du plein contrôle sécuritaire et administratif de la zone.



4.] Sur la formation des comités locaux [et leur mode d'organisation



De nombreux obstacles s'opposent à la formation de comités locaux, et d'abord la meurtrière répression, le cloisonnement policier de l'espace, les fréquents assauts de villes et de villages, qui paralysent tout mouvement et renferment chacun dans un cercle très étroit. Face à cela, la révolution a partout démontré expérimentalement que les mécanismes de résistance au massacre engendraient une faculté d'adaptation qui a permis d'inventer en permanence de nouveaux moyens d'affirmer envers et contre tout l'exigence sociale de liberté, et de réagir adéquatement à l'évolution du rapport de forces sur le terrain. Ceci considéré, la formation de comités locaux dépend de ce qui suit :]

- ⊙ [La formation]^(f) du comité local s'inscrit dans un processus dynamique qui est fonction des besoins, des circonstances et de son niveau d'interaction avec la population.
- ⊙ Chaque succès obtenu par un comité enrichira l'expérience des autres comités et renforcera la détermination de tous leurs participants.
- ⊙ La formation des comités locaux s'inscrit dans un processus qui dépend du degré d'intensité régionale du mouvement, c'est-à-dire qu'elle est plus difficile à réaliser dans les zones étroitement contrôlées par les forces de sécurité, et plutôt facile dans les zones où le mouvement révolutionnaire s'est mieux implanté.^(g)
- ⊙ La formation des comités locaux n'est pas une tâche facile, mais c'est sur elle que repose la poursuite de la révolution. Ce qui la rend difficile n'est pas seulement l'enclos sécuritaire et la guerre de siège menée contre la population, mais aussi le changement de vie et l'entrée dans de nouvelles relations sortant des habitudes. Ce qui est nécessaire, c'est de trouver une formule indépendante permettant de rompre avec le pouvoir, qui endosse localement le rôle de soutien et d'aide au développement des activités économiques et sociales, ayant censément acquis une expérience administrative dans divers domaines.
- ⊙ Les premiers lieux d'application du programme des comités locaux sont ceux où ils sont censés rencontrer leurs conditions optimales. Ces lieux serviront de zones pilotes pour la formation de comités dans d'autres zones où se rencontrent des conditions plus difficiles.

- ⊙ L'organisation de tout scrutin électoral étant exclue par les circonstances actuelles, les comités locaux se composent de ceux dont le travail social a été constaté sur le terrain, et de personnes qui bénéficient de l'estime publique, ayant acquis des compétences dans l'action sociale, l'organisation, la technique, capables et désireux de s'investir en bénévoles. [Il faut ici savoir faire preuve d'un peu de souplesse, pour tenir compte de l'influence que peut avoir localement un clan, ou un groupe politique.]
- ⊙ Le comité local développe ses activités par étapes, suivant l'ordre des priorités sur le terrain ; y prennent part, dès le début, les personnes suivantes :
 - les membres du comité local ;
 - les volontaires dans la zone concernée ;
 - les bénévoles extérieurs, ayant acquis de l'expérience dans les activités en question.

[Considérant tout ce qui précède, on peut envisager un mode d'organisation qui active graduellement les rôles et les fonctions du comité local conformément à cette formule : le mode d'organisation du comité local doit être de nature pratique, se développant à partir d'un noyau minimum en fonction de l'évolution des besoins de la société et en fonction de l'ampleur du bouleversement révolutionnaire du rapport de forces avec le régime, tant au niveau local qu'au niveau des relations avec les zones avoisinantes.





5.] Rôle du Conseil national



Le Conseil tient un rôle central en matière de :

- ⊙ **Légitimité de l'initiative** : le Conseil national ayant fait sien le principe des comités locaux, garantit la légitimité nécessaire à leur formation et leur permet d'être mieux acceptés par les militants déjà présents dans l'arène ;
- ⊙ **Financement** : le Conseil national ayant accepté d'administrer « le financement des caisses de la révolution » – fonction en soi indispensable –, permet aux comités locaux en formation de mieux s'adapter, en couvrant leurs premiers frais ainsi que les éventuelles dépenses impossibles à prendre en charge localement ;
- ⊙ **Meilleure coordination entre zones géographiques et élévation de l'organisation au niveau des gouvernorats.** En effet, chaque localité, chaque département poursuit ses initiatives en se conformant encore à sa propre vision du mouvement. Si cette indépendance a indéniablement donné au mouvement sa grande souplesse d'adaptation, elle n'en a pas moins été souvent remise en cause du fait qu'aucun espace de dialogue n'existe pour la protéger. Le Conseil national tient ici un rôle essentiel de recherche d'un terrain d'entente et de resserrement étroit des liens entre zones géographiques différentes.



NOTES

(Variantes de la version d'octobre 2011)

Note (a), p. 13 : La version d'octobre 2011, conformément à son titre, ne constituait ici qu'« une base de discussion devant servir à rechercher de quelle utilité peut être la formation », etc.

Note (b), p. 14 : Dans la version d'octobre 2011, le titre de cette partie commençait moins clairement par : « La question des habitants ». On passait ensuite directement à ce qui est plus amplement développé dans la partie 1b :

« - Fournir aide et assistance aux déplacés, qu'ils soient arrivants ou sur le départ ;

- Apporter un soutien logistique aux familles des prisonniers ;

- Apporter un soutien moral aux familles et assurer leur approvisionnement aux frais du comité.

Cela fait bien longtemps que tout temps libre s'est réduit à la recherche d'un abri plus sûr pour soi et sa famille, et aux déplacements que cela implique. Au fil des jours, le labeur quotidien s'est quant à lui transformé en tentatives acharnées pour connaître le sort des proches perdus ou pour réunir les indices permettant de déduire le lieu de leur détention, avec le seul appui des proches ou des connaissances présents dans la région où l'on s'est réfugié. Le rôle du comité local est de transférer la charge de toute cette misère, qui s'inscrit dans le temps du pouvoir, à un ensemble d'activités dont l'initiative revient exclusivement à la base. Le comité doit donc garantir au moins les services suivants : »

Suivaient les trois sous-points intégrés dans le premier point de la partie 1b, puis le texte de ce qui est devenu la « Note » qui clôt la partie (p. 16).

Note (c), p. 17 : La version d'octobre 2011 poursuivait ainsi : « Le rôle du comité local consiste ici à activer cette coopération et à l'abriter dans des lieux de vie changeants, selon la nature de l'activité, selon les modifications du front de la révolte, autrement dit à :

- Encourager la population à discuter de ses problèmes quotidiens (ce qui concerne le travail, les attentes de chacun), et à en débattre pour proposer des solutions qui conviennent à tous ;

- Étudier les questions irrésolubles au seul niveau local, celle du financement par exemple, ou celle du soutien en provenance de régions éloignées. »

On passait alors au point concernant « la défense du territoire ».

Note (d), p. 18 : La version d'octobre 2011 évoquait ce point sous le titre : « La question de la terre : comment retrouver ce qui est commun », suivi du sous-titre « La défense du territoire menacé d'expropriation légale », la suite de ce paragraphe étant inchangée.

Note (e), p. 18 : La version d'octobre 2011 poursuivait ainsi : « Le rôle du comité local consiste à agir en défense de ces biens pour empêcher à tout prix leur accaparement par le pouvoir. Les mesures suivantes sont le minimum nécessaire :

- Dresser l'inventaire rapide des biens frappés d'une décision d'expropriation ;
- Prendre contact avec les réseaux juridiques de la révolution et porter plainte pour contester en justice les avis d'expropriation en vue de les faire annuler, sinon au moins d'en retarder l'exécution ;
- Faire en sorte que la population se sente massivement concernée par cette question de la défense de la propriété foncière dans sa région. »

On passait ensuite directement à ce qui est devenu la partie 4 : « Sur la formation des comités locaux ».

Note (f), p. 20 : Dans la version d'octobre 2011, ce point commençait par : « Les travaux du comité local s'inscrivent », etc.

Note (g), p. 20 : Dans la version d'octobre 2011, ce point était le premier de la liste, immédiatement sous le titre « Sur la formation des comités locaux », l'ordre des autres points étant inchangé.

